Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 26 (1980)

Heft: 10

Anhang: [Nouvelles locales]: Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Cameroun, Côte

d'Ivoire, Madagascar, Sénégal, République du Zaïre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Activité des Sociétés

ALGERIE



Ambassade, 27, bd Zirout Youcef, de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi, Boîte postale 482, Alger-Gare, Algérie.

L'Ambassade communique :

Au cours de cet été, M. Ramon Zehnder et Mlle Christine Matfis ont quitté le service de notre département pour rentrer en Suisse, tandis que M. Vittorio Jenny a regagné Berne pour se présenter aux examens de fin de stage.

Deux nouveaux collaborateurs, Mlle Rita Spicher venue de Séoul et M. Jean-Pierre Baumeyer en dernier lieu à Münich sont arrivés récemment à Alger. M. Baumeyer est accompagné de son épouse et de leurs fillettes Sophie et Isabelle. En dehors des heures de service, il peut être atteint, en cas d'urgence, au 78.15.53.

Nouvelles de la Colonie

Avec un peu d'avance à cause du ramadhan, la célébration du 1er août s'est déroulée le 9 juillet avec grand succès dans les jardins de la résidence décorés pour la circonstance. De nombreux compatriotes, certains venus de loin ont répondu à l'invitation de M. l'Ambassadeur et Mme Andres et du comité de l'ASA.

La soirée, qui s'est déroulée selon le programme devenu traditionnel, fut rehaussée par la participation de Zaneth, auteur-compositeur et interprète qui s'accompagne à la guitare, joue du cor des Alpes et que le comité avait fait venir d'Yverdon au grand plaisir du public qui fut captivé par l'époustouflante vitalité de son one-manshow qui enchanta petits et grands.

Le Fonds fait front

Fonds de Solidarité des Suisses de l'Etranger Gutenbergstr 6, CH 3011 Berne

LIBAN



Beyrouth Ambassade, rue John-Kennedy Immeuble Achou, case postale 172, Beyrouth, de 9 h à 12 h, du lundi au vendredi Tél.366.390/1

MAROC



Rabat Ambassade de Suisse Boîte Postale 169 Square Condo-de- Satriano.

Bulletin des Suisses au Maroc

La Fête Nationale Suisse au Maroc a été célébrée le samedi 26 juillet 1980 au Chalet Suisse de Bouskoura. Présidé par Monsieur J.R. Weber, Ambassadeur de Suisse auprès de sa Majesté Hassan II, Monsieur l'Ambasadeur et Madame Weber ont pris congé de la Colonie Suisse du Maroc, quittant Rabat définitivement le 29 juillet 1980.

Nouvelles de Suisse

Un discret coup d'oeil nous permet de penser que l'économie suisse, malgré la récession aux U.S.A. dûe au redressement monétaire doublé de la lutte contre l'inflation, se porte bien. L'ensemble de notre grosse industrie a des carnets de commandes encore bien garnis. Le rapport des trois sages laisse espérer que notre économie pourra, grâce à la formation professionnelle, à une recherche technologique de plus en plus poussée, grâce aussi à la clairvoyante collaboration de notre Direction Syndicale, évoluer dans l'équilibre, devenu si rare de nos jours. Un point délicat devant trouver

une solution positive - la fourniture de force energétique par la construction de centrales

La moyenne de l'augmentation des salaires a été de 4,9 % pour l'année 1979, contre 2,6 % pour l'année 1978.

Le chômage est continuellement en régression, pratiquement inexistant ; ceux qui ne trouvent pas de situation, ne peuvent en général, présenter des qualifications suffisantes pour les postes à pourvoir.

A côté de ces perspectives rassurantes, il me paraît nécessaire de mentionner quelques informations qui ne doivent pas nous échapper.

Dans le commerce de détail de l'alimentation 330 postes de vente ont disparu en 1979 alors que les grands distributeurs ne font que progresser et leurs surfaces de ventes ont passé en huit ans de 60 000 à 500 000 m². Autre point noir, le budget de la Confédération est présenté avec un déficit de un milliard 700 millions. Et j'ose dire qu'en Suisse nous ne devrions pas tolérer un semblable déséquilibre (sauf en temps de guerre). Le déficit grandissant de notre balance commerciale, constitue un autre point sombre, la consommation intérieure augmente, les exportations diminuent.

Il serait injuste de ne pas mentionner la Balance des revenus présentant pour 1979 un excédant de quatre milliards.

Les calculs sophistiqués indiquent que la balance commerciale continuera en 1980 à se détériorer, alors que la balance des revenus s'équilibrera - Insh allah-

Et voici pour nous Suisses du Maroc, qui voyageons en train en Suisse - Augmentation du tarif de 5 % à la base à partir d'octobre 1980. Sachez aussi qu'à Zurich gare centrale, vous pouvez enregistrer vos bagages avion et prendre le train pour l'Airport Kloten.

Informations pour les Industriels et Commerçants suisses au Maroc :

Changement à la Direction de l'OSEC: M. Pierre Ador prend sa retraite, M. Marc Schaetzle, qui vient du Département politique fédéral sera titulaire du poste de Secrétaire général avec la double fonction de « Chef d'Etat-Major » du Directeur et de Secrétaire de la Commission de surveillance et du Comité avec lieu de travail à Zurich. M. Schoulepnikov sera secrétaire adjoint à Lausanne.

Informations diverses de Suisse :

Notre radio que vous écoutez tous reçoit un nouveau chef en la personne de M. Léo Schurmann, venant de la Vice-présidence de notre Banque nationale suisse, poste très difficile. Cette nomination devra solutionner les problèmes ambiants depuis des mois.

Au travers d'un chaleureux appel du Président Chevallaz au peuple suisse, l'Union européenne de Suisse mentionne : La Suisse fait partie du Conseil de l'Europe depuis 1963 et elle est liée par un traité de libre-échange à la C.E.E.

Par son adhésion à la convention des droits de l'Homme notre pays participe à la protection en commun des droits fondamentaux, mais l'adhésion toujours en souffrance, à la creusement l'engagement de la Suisse, conclut l'Union européenne de Suisse dans l'appel qu'elle a lancé.

Le rédacteur en chef de la N.Z.Z. écrit : La Suisse tout en s'ouvrant au monde et en marquant sa participation à l'Europe occidentale doit maintenir sa politique de neutralité, qui exige deux choses :

 qu'elle garde sa distance et cette liberté d'action, lesquelles expriment sa neutralité,

2) qu'elle affirme son effort de défense nationale, lequel la rend crédible, le faisant d'ailleurs elle joue son rôle dans la préparation d'une défense européenne.

M. Luchsinger exprime là, la politique que la Suisse applique depuis des décennies. Pourra-t-elle la continuer ?

La commission des Finances des Chambres fédérales gronde

Dans son rapport annuel elle demande au Conseil fédéral plus de fermeté, en matière de politique financière. Après avoir critiqué la mise en congé prématurée du secrétaire Weitnauer, elle procède à la réduction de 7,5 millions de la contribution fédérale aux subventions du Département de justice et police et de 3 millions de francs à la subvention fédérale de la sucrerie d'Aarberg, celle-ci ayant procédé à la constitution de réserves hors proportion. Des observations et exhortations à l'Economie ont été adressées aux départements des Affaires étrangères, de l'Intérieur et Militaires Notre « Cour des comptes » a procèdé à une véritable mise en garde de nos autorités à Berne.

La session parlementaire vient de commencer ses travaux depuis lundi 2 juin

Il convient de faire ressortir quelques points importants de cette session : c'est le projet de loi sur la prévoyance professionnelle (Il pilier) qui revient profondément modifié du Conseil aux Etats, qui retiendra l'attention. Alors que les Etats insistent sur la primauté des cotisations, le National insiste sur la primauté des prestations, le combat sera ardu. La discussion acerbe se déroulera ensuite sur le paquet des économies, les immédiates et les ultérieures, Imposition de l'Energie -des banques - des poids lourds, sans compter le réaménagement des taux de l'I.D.N. et de l'ICHA, dont le renouvellement constitutionnel arrive à échéance en 1982.

Là aussi la lutte sera âpre - Espérons que la coalition gouvernementale résistera.

D'abord une très bonne nouvelle pour nous tous : à une réunion à la salle paroissiale du Temple Protestant à Casablanca, le lundi 5 mai, en présence d'une nombreuse assistance, Monsieur le Pasteur Schmid, a reçu des mains de Monsieur F. Gomard et en présence du représentant de l'Ambassadeur de France la Croix de la Légion d'Honneur, Cette remise fût accompagnée d'un exposé élogieux sur les motifs ayant donné lieu à l'attribution à titre civil, de cette haute distinction, fait tout à fait exceptionnnel, car depuis les réformes ordonnées par le Général de Gaulle, cette attribution ne devait être donnée qu'à titre militaire.

L'allocution de Monsieur le Représentant de la France fut suivie de celle de Monsieur J. R. Weber, Ambassadeur de Suisse auprès de sa Majesté Hassan II. A travers une envo-



Renseignez-vous au Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne

Communications officielles AMBASSADE DE RABAT

Monsieur l'Ambassadeur J.P. Weber a quitté son poste le 29 juillet 1980, pour prendre sa retraite.

Monsieur Max Casanova, venant du Chili a été désigné par Berne aux hautes fonctions d'Ambassadeur auprès de sa Majesté Hassan II.

Nous signalons que Monsieur Moser Hubert, Conseiller d'Ambassade, a été transféré en qualité de Consul général à Florence (Italie). Il a été remplacé à Rabat par Monsieur Stauffer Robert, secrétaire d'Ambassade venant de Los Angelès.

Nécrologie

Madame Clara Huber-Imboden de Marrakech dans sa 72º année
Le 20 Février 1980 à Casablanca
Le Révérend Père Alphonse Delabaye de
Berrechid à l'âge de 67 ans
Le 19 mars 1980 à Casablanca
Madame Alice Derron, dans sa 85º année
Le 25 mars 1980 à Lugano
Monsieur Arigoni Giovanni, dans sa 70º
année
Le 27 avril 1980 en France
Monsieur Jenny Boris à l'âge de 89 ans
Nos sincères condoléances aux familles

éprouvées Naissances

Le 28 octobre 1979 à Flawil/SG Kathrin, fille de Ernst et Anita Hobi-Sulger lée oratoire à la fois amusante et piquante Monsieur l'Ambassadeur Weber développa certains aspects de notre constitution interdisant aux Suisses d'accepter des distinctions étrangères. C'est ainsi que nous apprenions que le Pasteur Schmid alors au Zaîre avait déjà été sollicité pour accepter la Croix de la Légion d'Honneur, mais que le Département militaire à Berne s'y est opposé, le Pasteur Schmid étant encore incorporé dans une unité militaire, ce qui n'est plus le cas à présent comme devait le confirmer par la suite Monsieur Schmid lui-même.

Cette belle manifestation a fait ressortir les hautes qualités de Monsieur le Pasteur Schmid et en particulier sa popularité dans tous les milieux.

Et nous voilà obligés de vous parler des peines dont le destin vient de frapper nos milieux suisses au Maroc. Monsieur Jean Charles Arigoni, notre Président de la Société Helvétique de Bienfaisance, alors qu'il se trouvait en vacances dans son pays natal, Lugano, est décédé subitement le 25 mars 1980. Notre Ami avait, comme vous avez pu l'observer d'éminentes qualités. Homme d'affaires avisé dans notre siècle agité, il a su rester un parfait humaniste. C'est à ce titre que vous l'avez porté à la Présidence de notre Sté Helvétique de Bienfaisance. Un sens social très développé et une amitié sans défaillance furent les dominantes qualités de cette existence, vouée en grande partie au bien public.

Il repose dans son cher Tessin au milieu des siens. Le rédacteur et les membres de la S.H.B. présentent à sa famille, à sa veuve en particulier leurs condoléances émues.

Nous avons eu à déplorer la disparition de notre ami compatriote l'Abbé Alphonse Delabaye, curé de Berrechid que le Tout Puissant a rappelé à lui après une courte maladie le 29 février 1980.

Notre ami fribourgeois, détaché du diocèse de Fribourg a exercé ses fonctions dans les villes de Lausanne, Genève, Rabat.

D'un tempérament heureux sachant toujours faire ressortir le bon côté des choses, le père Delabaye était devenu un homme très populaire, très apprécié par tous ceux qu'il approchait. Ses obsèques furent présidées par S.EM. Monseigneur J. Chabert archevêque de Rabat. Il a été inhumé, suivant son désir, au cimetière de Ben M'Sik dans ce Maroc qu'il considérait comme sa 2° patrie.

Et voilà trois mois à peine, notre colonie suisse du Maroc vient de perdre son doyen, Monsieur Jenny Boris, décédé dans sa propriété de Vouzon en Sologne. Il avait l'habitude depuis de longues années de venir passer l'hiver parmi ses amis suisses de Casablanca. Fidèle aux déjeuners des hommes d'affaires suisses, ainsi qu'aux nombreuses manifestations du Cercle Suisse, il nous avait encore écrit au début de l'année qu'il espérait venir au Maroc et voilà que, lui aussi, a été rappelé par l'irrévocable et imprévisible sort du destin. Nous présentons ici, à sa veuve et ses deux fils nos sincères condoléances et nos pensées amicales.

Nos amis suisses de Casablanca ont eu la joie d'assister à un concert d'orgue organisé par notre compatriote André Luy, titulaire du Grand Orgue de la Cathédrale à Lausanne, concert donné à l'Eglise Notre Dame de Lourdes à Casablanca.



Casablanca
Consulat, 79, Mahaj Al Hassan Al-Tani
(avenue Hassan II)
(de 9 h à 12 h du lundi au vendredi)
Case postale 5.



Assemblée générale de la S.H.B. en date du 23 mai 1980

Monsieur le Consul Monney préside l'assemblée et fait d'entrée un vibrant éloge de notre cher Président Arigoni.

Monsieur Hayoz, Trésorier, donne un compte-rendu des activités de la Société, en tant que recettes et dépenses, faisant ressortir une situation financière très saine, après avoir fait face à toutes les obligations vis à vis de ceux et celles qui avaient dû faire appel à ses services.

Monsieur le Consul Monney remercie Mr Hayoz pour son exposé très clair et donne la parole à Mr Zuber, Commissaire aux Comptes. Des applaudissements unanimes remercient Mr Zuber pour son rapport.

Monsieur Monney fait appel en vue de la candidature d'un nouveau Président. L'assistance restant muette, Monsieur Monney propose comme Président M. Pierre Buzberger (Entreprise d'Electricité) 31 rue Bertrandon à Casablanca.

Monsieur Buzberger est élu à l'unanimité. Mr Buzberger remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle vient de lui manifester et l'Assemblée est close. Et à présent venons aux activités de notre cher Cercle Suisse. Prenant la suite de notre Bulletin N°103, nous avons plaisir de mentionner dès janvier le succès indéniable de la soirée vaudoise, caractérisée comme toujours par un record d'affluence.

Grâce à la généreuse compréhension de notre regretté ami Arigoni, alors Président de la S.H.B. la soirée habituelle de cette société a été organisée par les Dames Suisses, mais sous l'égide du Cercle Suisse. La recette de cette manifestation a permis de fortifier l'état de nos finances. Je voudrais ici, encore remercier toutes les Dames Suisses qui se sont dévouées pour assurer le succès de cette fondue et du même coup l'avenir du Cercle en améliorant l'état de sa trésorerie.

Un essai a été tenté pour l'organisation d'un dîner spaghetti, le 22 février complèté par une attraction inédite, à savoir un prestidigitateur de renom... Tous ceux qui ont participé à cette soirée ne l'ont certes pas regretté. C'est nous qui regrettons simplement qu'ils n'aient pas été plus nombreux puisqu'il n'y avait que 31 personnes.

Notre ami Buzberger a pris en mains l'organisation de la soirée neuchâteloise qui eut lieu le 19 mars. Assistance nombreuse, ambiance chaleureuse, bref, en un mot, le courant passait.

Enfin la dernière manifestation avant l'Assemblée de ce jour, la fondue bourguignonne du 21 avril. Décidément, malgré l'attrait d'un tel repas, les Suisses et leurs Amis ne sont guère carnivores. Maigre assistance, malgré la bonne chère. Comme quoi, rien ne vaut une bonne fondue au fromage. Cette énumération de nos différentes manifestations vous a peut-être paru fastidieuse.

En effet, ce sont toutes ces soirées qui ont constitué la vie de notre Cercle et qui sont le garant de sa continuité. Sans elles, il y a longtemps que le Cercle aurait cessé d'exister.

Je n'aurai garde de passer sous silence le déjeuner des Hommes d'Affaires qui réunit chaque premier jeudi du mois une vingtaine de participants. Ceux-ci se retrouvent avec plaisir et saisissent l'occasion pour échanger des informations sur la situation économique ou entendre un exposé sur l'un ou l'autre des sujets susceptibles de retenir l'attention de tous.

Chaque mardi soir, le tournoi de Bridge réunit bon nombre de nos membres adhérents et quelques-uns de nos amis Suisses sous la houlette de M. Delbrel. Quant au tournoi de jass, il a lieu le dernier mercredi du mois et réunit en moyenne une quinzaine de jasseurs. Il serait souhaitable que cet effectif soit renforcé par tous ceux de nos amis qui connaissent ce jeu et nous savons qu'ils sont nombreux. Ils ne le regretteront pas.

Assemblée générale du Cercle Suisse Le 23 mai 1980 à 20 heures

En présence de M. le Consul Monney, M. le Président Campiche donne lecture du l'Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 avril 1979

- Rapport du Président
- Rapport du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Quitus au Comité de sa gestion
- Election du Président et du Comité
- Election d'un délégué suppléant auprès du Secrétariat des Suisses de l'Etranger pour une période de trois ans

Questions diverses.

Le rapport Moral lu par le Président Campiche est adopté par applaudissements unanimes

Le quitus est donné au Comité sortant également à l'unanimité. M. Campiche déclarant ne pas accepter le renouvellement de sa Présidence, M. F. Salzmann propose que M. Campiche soit nommé Président d'Honneur. Cette proposition est adoptée par applaudis-

M. Campiche est ensuite élu délégué suppléant auprès de la Commission des Suisses de l'Etranger à Berne en remplacement du regretté Ami Arigoni (pour une durée de trois ans).

Monsieur le Consul Monney assurant l'intérim de la présidence, élection du nouveau Comité : sur la proposition du Président Campiche, M. Salzmann Gérard est proposé comme Président. Celui-ci accepte sous réserve qu'il n'y ait pas d'autre candidat. Aucune autre candidature ne se manifeste, M. Salzmann Gérard est nommé Président. Il remercie l'Assemblée et déclare essayer d'être digne de la confiance de cette charge. Sont ensuite réélu au nouveau Comité : Mrs Schmuperli, Hess, Zurn, Paccard, Gilguen, Meyer, Mme Meylan, Mme Annette Salzmann. Mrs Girardet et Willomet, sollicités regrettent de ne pouvoir faire partie du nouveau Comité, car leurs situations les obligent à quitter prochainement le Maroc.

Monsieur le Consul Monney, clôt cette belle Assemblée, en remerçiant chaleureusement le Comité sortant, le Président Campiche en particulier. Il assure le nouveau Comité de son appui et de son concours pour que le Cercle Suisse continue à développer ses activités.

La séance est levée à 21 heures trente et un léger repas termine agréablement la soirée de même qu'une projection de film, très intéressante sur les animaux du cirque Knie.

Visite aux communautés suisses de Marrakech et d'Agadir

Entre le 14 et le 17 avril dernier, M. Ernest Monney, Consul de Suisse à Casablanca, et son épouse ont rendu visite aux Suisses des régions de Marrakech et d'Agadir. A Marrakech où l'effectif de la colonie s'est sensiblement réduit au cours de ces dernières années, M. et Mme Monney ont néanmoins eu la joie de s'entretenir avec une quinzaine de compatriotes au coktail qu'ils ont donné à l'hôtel « Marrakech ». Par contre la communauté d'Agadir s'est quelque peu étoffée, notamment par la présence de compatriotes se consacrant à des activités dans le tourisme et l'hôtellerie. Environ 35 d'entre eux ont assisté à la réception donnée à l'Hotel Adrar. Le Consul'et Madame Monney furent enchantés de pouvoir faire plus ample connaissance avec les membres de colonie passablement éloignées de Casablanca.

TUNISIE



Ambassade de Suisse

1002 — TUNIS Belvédère

Mutuelleville

10, rue Ech-Chenkiti

Tél.: 281.917 — 280.132

Télex 12447

L'Ambassade communique :

Le nouveau programme de Radio Suisse Internationale peut être retiré à la chancellerie de l'Ambassade.

Les compatriotes qui cherchent du *Travail en Suisse* pourront consulter à la chancellerie de l'Ambassade les offres d'emploi publiées par divers journaux suisses.

Le projet de coopération tuniso-suisse de l'Ecole Hôtelière de Nabeul s'est terminé avec succès le 30 juin 1980. Les experts suisses sont rentrés et la direction de l'école a été remise aux Tunisiens.

L'Institut technologique d'Art, d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (I.T.A.A.U.T.) et l'Ecole Poytechnique Fédérale de Lausanne ont décidé de continuer leur collabora-

Cette coopération accrue concerne la recherche sur le logement social, le développement des éléments de construction économiques pour la réalisation de logements et leur essai en laboratoire pour en déterminer les caractéris tiques.

La Fondation Pro Helvetia a invité le Professeur Béchir Tlili, (Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Tunis) pour un voyage d'études en Suisse. A cette occasion, le Professeur Tlili a examiné avec ses collègues suisses les possibilités de coopération dans son domaine entre les universités suisses et celle de Tunis.

Dans le cadre du « Service Tunisie-Suisse », un deuxième don de deux métiers à tisser a été fait à l'Union tunisienne d'aide aux insuffisants mentaux.

L'Association Coopération technique Nyon et environs a organisé du 30 juillet au 14 août 1980 un camp de travail dans la région de Nefza.

Plus d'une vingtaine de jeunes de la région de Nyon y ont participé, effectuant des travaux d'irrigation très utiles.

L'Union suisse communique :

Notre fête nationale a été célébrée dans le

magnifique jardin de la Résidence aimablement mis à notre disposition par M. l'Ambassadeur et Madame Langenbacher. L'honneur de faire le discours de bienvenue est incombé cette année à notre Viceprésidente. Mme Tekaya. (...bonne occasion de s'entraîner à son futur rôle de Présidente!).

Quelques bonnes paroles de notre Ambassadeur et du Président de la Confédération ont également permis de nous mettre en appétit avant de « s'attaquer » aux saucisses transportées gracieusement par Swissair ; le tout accompagné d'un petit vin de derrière les fagots.

Une leçon a été tirée de cette Fête : la cote d'amour des Suisses et de leurs conjoints tunisiens pour la saucisse de veau est bien supérieure à celle des Schübligs.

Le Comité tient à remercier tout particulièrement M. et Mme Langenbacher de nous avoir prêté leur jardin et offert boissons et lampions.

CAMEROUN



Ambassade, B.P. 1169, Villa Zogo-Massy, route du Mont-Fébé, Quartier Bastos. Réception de 8 h à 12 h et de 15 h à

Réception de 8 h à 12 h et de 15 h à 16 h du lundi au vendredi.

COTE-D'IVOIRE



Abidjan
AMBASSADE
Immeuble Les Arcades,
Rue Franchet d'Espérey
(de 8 h à 12 h du lundi au vendredi)
Boîte postale 1914, Abidjan

GABON

Consul honoraire

M. Eric Etter

adresse : c/o SOGEC B.P. 305 — Libreville

GUINEE



Ambassade de Suisse rue de l'Ecole de Santé B.P. 720 Donka KONACRY II Tél. 46.13.87.

ILE MAURICE

Port-Louis

Consulat, 2 Pope Hennessy Street (de 8 h à 16 h 30 du lundi au vendredi), boîte postale 437, Port-Louis (Ile-Maurice).

Nairobi Ambassade de Suisse

International House, 7e étage Mama Ngina Street P.O. BOX 20008 Nairobi. Tél. 28735.

Kigali Ambassade de Suisse 21, avenue de le Révolution Bâtiment de l'AMIRWANDA, 1er étage

Kigali - B.P. 597 - Tél. : 55.34.

OUGANDA

Consulate of Switzerland P.O. Box 4886

Kampala

Téléphone 51455

Double-Nationaux : Attention ! Pour vous aussi Le Fonds de solidarité est une bonne affaire !

Comment vous sentez-vous à l'étranger ?

Que se passe-t-il dans le pays où vous travaillez?

Qu'en est-il de votre avenir ?

Que diriez-vous d'une indemnité forfaitaire en cas de perte de vos moyens d'existence à la suite d'événements politiques ?

Que diriez-vous d'un capital-épargne en Suisse ?

Renseignez-vous au Fonds de solidarité des Suisses de l'étran-



MADAGASCAR



ger, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne.

Ambassade ANTANANARIVO Rue Solombavambahoaka Frantsay 77 Cercle Suisse B.P. 926 Antananarivo

Les heures d'ouverture au public restent inchangées.

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour le Sénégal, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, les lles du Cap-Vert et la Guinée -Bissaus.

Mauritanie: agence consulaire de Suisse: M. Henri Muller, Consul de Suisse, B.P. 132, Nouakchott.

Mali: agence consulaire de Suisse: M. Roger-Gaston Progin, Consul de Suisse, B.P. 1124, Bamako.

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Kinshasa
ambassade de Suisse
Résidence « Les Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation
et Lumpungu
B.P. 8724 - Tél. 222 85 et 25 099
Réception de 9 h 30 à 12 heures
samedi excepté ou sur rendez-vous.



SENEGAL



Ambassade de Suisse Rue René N'Diaye (Angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall) B.P. 1772, Dakar (Sénégal)

Tél.: 22.58.48.

Le Fonds fait front

Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger Gutenbergstr 6, CH 3011 Berne